

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 996

Artikel: Service civil : l'acrobatie du PDC
Autor: Imhof, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020335>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les grandes manœuvres et les petits calculs

(jcf/jd) Armée 95 est au yeux de Kaspar Villiger la réponse aux problèmes militaires de demain (cf. DP n° 992)... Aussi prend-il bien soin, dans ses interventions publiques, de souligner que cette réforme ne doit rien aux événements de l'Est, ni à la votation du 26 novembre 1989.

Tout au plus pourrait-il ajouter que le rajeunissement obtenu par le raccourcissement de la durée du service va anticiper une chute démographique qui devrait commencer à se faire sentir dès 1994 et atteindre en 2005 un déficit équivalent à plus d'un quart de l'effectif

de l'élite. Si la Suisse, comme le fait remarquer parfois aussi le chef du DMF, s'adapte grâce à *Armée 95* aux projets de réduction des armées négociés à Vienne, c'est donc à la démographie qu'elle le doit plutôt qu'à une décision de ses autorités.

SERVICE CIVIL

L'acrobatie du PDC

(pi) La décision du PDC de lancer une initiative pour l'instauration d'un service civil n'est surprenante qu'en apparence. Voilà en effet un parti en perte constante de vitesse qui ne ménage pas ses efforts pour renouveler son électorat. Et le déficit étant plus sévère dans les villes et chez les jeunes, cette initiative vient à point nommé pour combattre l'érosion parmi ces électeurs, sans pour autant trop mécontenter les adhérents traditionnels.

L'exercice d'acrobatie n'en est pas moins audacieux: encore opposé à l'initiative «pour un authentique service civil» en 1984, le PDC n'hésite pas aujourd'hui à adopter le principe d'un texte qui devrait être un petit frère du précédent.

Malgré toute son habileté à s'adapter, le PDC est en retard d'un combat politique. Car le temps est venu de rechercher une autre conception de l'obligation de servir, qui n'a pas forcément à s'appuyer sur une preuve par l'acte, c'est à dire une durée de service civil plus longue que celle du service militaire. Cette conception maintient en effet la supériorité du second par rapport au premier. C'est justement cette primauté qui est à supprimer et c'est sur ce terrain que nous aurions souhaité voir le PDC s'engager. Nous avons déjà défendu dans ces colonnes (DP 975) l'idée d'un service dif-

férencié. Si l'obligation de servir doit être maintenue, il faut imaginer différents types d'engagements possibles en faveur d'une politique de sécurité (et non pas de défense). Chacun reconnaît aujourd'hui que les dangers qui menacent notre pays ne sont pas uniquement d'ordre militaire, mais qu'ils proviennent aussi de déséquilibres sociaux à l'échelle planétaire ou de risques écologiques majeurs. Une formation et un travail en faveur de la collectivité dans ces domaines sont aussi profitables à la sécurité du pays que les écoles de recrues organisées aujourd'hui. Il ne s'agit pas (encore) de remplacer un type de service par un autre, mais d'utiliser au mieux les compétences de chacun au service de la collectivité. Certes, la formation et l'utilisation de miliciens sur ces nouveaux fronts poseront des problèmes complexes et il faudra poser des balises précises pour éviter que n'importe quel travail prétendu d'intérêt public soit exécuté sous couvert de contribution à la sécurité dans le cadre d'un service différencié. Et nous comprenons la tentation du service civil qui permettrait d'occuper un nombre restreint de réfractaires à l'armée dans des tâches pour lesquelles nous peinons à trouver la main-d'œuvre nécessaire. Mais en suivant cette voie, nous pratiquons une politique de l'autruche.

Pour l'heure, le souci du PDC, c'est surtout d'éviter que le service civil soit choisi «par paresse (ou) par souci de tirer au flanc». ■

Toutefois, la nouvelle armée ne doit pas être seulement plus jeune, plus flexible selon le jargon de l'heure, mieux adaptée à ses tâches, elle doit aussi être bien équipée, ce qui, pour l'instant, signifie l'achat d'un nouvel avion de combat.

La conclusion s'impose d'elle-même: *Armée 95* quoi qu'en dise Kaspar Villiger n'est qu'une modification dans l'organisation de la troupe, une de plus dans la longue liste des changements apportés depuis 1961. Elle n'annonce ni changement de conception, ni modification de politique, par exemple dans le domaine de l'armement.

Militairement, la Suisse n'est pas petite

Pourtant, simultanément, le Conseil fédéral, et singulièrement le chef du DMF, parlent de nouvelle conception stratégique, mettent en avant l'évolution de la menace externe et interne et appellent à un effort de réflexion et d'imagination. «*Nous devons penser plus globalement*», a déclaré Kaspar Villiger au Congrès du Parti radical-démocratique le 28 avril dernier. Et d'ajouter: «*Nous voulons orienter nos efforts vers la collaboration à la mise sur pied d'une Europe stable du point de vue de la politique de sécurité, dans la mesure où cela est possible à un petit Etat neutre. Une stabilité politique internationale suppose la mise à l'écart des causes possibles des conflits.*»

Passons sur le fait qu'en matière militaire notre pays est en Europe tout sauf un petit Etat. Mais retenons qu'une fois de plus, de façon plus caricaturale que jamais, nos autorités ne semblent pas pressées de lier concrètement la recherche d'une politique de sécurité à la conception de la défense militaire. Elles parlent de réforme, mais de quelle réforme s'agit-il?

Une commission de personnalités de tous bords a été mise sur pied, présidée par le conseiller aux Etats Otto Schoch, pour élaborer des propositions nouvelles concernant l'armée, et le citoyen est appelé à donner son avis (DP n° 991). Mais parallèlement, le 30 avril, le Conseil fédéral a consacré une séance spéciale à la politique de sécurité, sur la base d'un premier rapport d'experts. Ce document élaboré par un groupe de travail de l'Office central de la défense — politiciens et experts universitaires et